

COMMUNE DE CHANTELLE
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 29 MARS 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 25 mars 2024.

Étaient présents : Mesdames Isabelle PERIN, Céline BOUTONNET, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS et Messieurs Pascal PALAIN, Stéphane BONNET, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER, Julien GAYTE et Thierry ROLAND.

Absents excusés avec pouvoirs : Madame Céline MOYNAULT et Monsieur Kevin DUPUIS qui donnent pouvoir respectivement à Madame Virginie LADHUIE et Monsieur Jean Paul CHEVALIER.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Pascal PALAIN a été désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

André BIDAUD propose la date du 26 avril 2024.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2024

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 23 février 2024 est adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

André BIDAUD présente au Conseil Municipal le détail des frais de fonctionnement des écoles pour 2023 pour 129 élèves inscrits.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles 2023			
Postes	École Maternelle	École Élémentaire	Total
Eau & assainissement	988,96	1 828,26	2 817,22
Électricité	3 152,33	8 195,14	11 347,47
Combustibles	6 284,33	5 990,79	12 275,12
Fournitures d'entretien	1 412,58	3 672,12	5 084,70
Petit matériel	0,00	1 850,38	1 850,38
Pharmacie	0,00	26,60	26,60
Fournitures scolaires	1 315,59	2 888,44	4 204,03
Location / entretien copieurs	521,96	802,16	1 324,12
Entretien bâtiments	132,00	132,00	264,00

Entretien matériel	403,00	934,12	1 337,12
Assurances	852,08	922,03	1 774,11
Transport piscine + voyages scolaires	1 143,00	4 164,50	5 307,50
Téléphone + Internet	716,76	794,02	1 510,78
Personnel (hors cantine et garderie)	54 711,88	18 897,72	73 609,60
Total	71634,47	51 098,28	122 732,75
Nombre élèves	39	90	129
Fournitures par élève	433,91	209,97	
Personnel par élève	1 402,87	567,76	
Frais fonctionnement/élève	1 836,78	777,73	
Chezelle	2	4	6 784,50
Fourilles	2	6	8 339,96
Taxat Senat	2	3,5*	6 395,63
Ussel d'Allier	4	6	12 013,53
Total	10	19,5	33 533,61
Participation aux frais de garderie 2023			
Frais de garderie (Personnel et fournitures)	25 728,24	Coût par enfant (Nb enfants : 40)	395,92
Facturation garderie	-9 892,00	Reste à charge	15 836,24
Chezelle	4	395,92	1 583,68
Fourilles	6,5*	395,92	2 573,48
Taxat Senat	2	395,92	791,84
Ussel d'Allier	6	395,92	2 375,52
Total	(*) Enfant en garde alternée		7 324,52

Les sommes par élève, au titre de 2023, seront facturées aux communes qui ne possèdent pas de structure d'accueil et qui ont des élèves scolarisés à Chantelle, à savoir Chezelle, Fourilles, Ussel d'Allier et Taxat-Senat :

- **pour Chezelle : $6\,784,50 + 1\,583,68 = 8\,368,18$ €**
- **pour Fourilles : $8\,339,96 + 2\,573,48 = 10\,913,44$ €**
- **pour Taxat-Senat : $6\,395,63 + 791,84 = 7\,187,47$ €**
- **pour Ussel d'Allier : $12\,013,53 + 2\,375,52 = 14\,389,05$ €**

pour un total général de **40 858,14 €**.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

TAUX IMPOTS LOCAUX 2024

André BIDAUD rappelle que depuis 2021, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour la commune de Chantelle correspond au taux communal 2020 (16,28 %) majoré du taux départemental 2020, soit $16,28 + 22,87 = 39,15$ %.

Il précise que les valeurs locatives cadastrales servant ensuite de base de calcul pour la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont été réévaluées par l'état de 3,9 % pour l'exercice 2024.

En conséquence et sur avis de la commission des finances, André BIDAUD propose de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en vigueur, à savoir :

Taxes	Taux 2016/2023	Taux 2024
Foncière	16,28	16,28
Foncier non bâti	30,78	30,78

et présente le tableau des ressources fiscales prévisionnelles établi pour l'exercice 2024 :

Taxes	Bases 2024	Taux communal	Taux département	Taux cumulé	Produit attendu
Foncière bâti	1 156 000	16,28	22,87	39,15	452 574
Foncière non bâti	55 100	30,78	----	30,78	16 960
Total					469 534
Produit attendu	TH résidences secondaires	Compensation État	Coeff correcteur	TPFB 2024 attendue	Rappel 2023
469 534	46 273	4 568	-47 985	472 390	455 188

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition communaux en vigueur.

BUDGET PRIMITIF 2024

André BIDAUD présente le budget primitif pour l'année 2024.

Le budget primitif général s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 355 303,90 €, en section de fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 849 550,25 €.

- **Subventions associations**

Conformément à la décision du 3 mai 2006 concernant l'octroi des subventions aux associations, André BIDAUD propose de porter ce programme à hauteur de 10 000 €, intégrant les subventions exceptionnelles.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le programme d'octroi des subventions aux associations.

- **Principaux investissements inscrits au budget primitif de la commune :**

La commission des finances propose d'engager ou de compléter les investissements suivants :

Investissements 2024	Montant TTC
Lampes LED - Mairie	15 000 €
Lampes LED – Salle Robert Chardonnet	9 500 €
Fenêtres La Poste	24 800 €
Cuves fioul La Poste	3 800 €
Columbarium	5 800 €
École maternelle (kit portier électrique, tables)	2 000 €

École élémentaire (tables)	6 000 €
Mobilier urbain (distributeurs sacs à crottes, bancs, poubelles)	6 300 €
Travaux de voirie (Tizat, Charboulat, les Mollards)	22 600 €
Matériel 2024 (Coupe branches, taille haie, tables...)	3 600 €
	99 400 €

Thierry ROLAND précise que « malgré une hausse de 9% du programme 011- Charges à caractère général et de 8,6% du programme 012- Charges de personnel, ce budget reste prudent ».

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget présenté.

André BIDAUD signale que pour un programme d'investissement s'établissant à 99 400 € au titre de cette année, le montant des subventions atteindra 80 %, pour un reste à charge pour la commune de 20 %. Une dépense qui reste inférieure à la Capacité d'AutoFinancement nette (CAF) dégagée sur l'exercice 2023 d'un montant 32 776 €.

De plus, André BIDAUD informe les membres du Conseil Municipal qu'au titre des exercices comptables entre 2020 et 2023, le montant total des travaux d'investissement réalisés s'élève à 1 256 458,63 € et que la commune a bénéficié de subventions pour un montant de 874 608,00 €, soit 69% de taux de subvention.

En conclusion, André BIDAUD précise que ce budget d'un montant de près de 100 000 € est programmé sans avoir recours à l'emprunt et permet ainsi de poursuivre le désendettement de la commune. Il remercie Véronique MAZAL-MARCHANT, secrétaire de mairie, pour sa collaboration notamment dans le cadre de « la chasse aux subventions » et leur suivi ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal pour la confiance manifestée et le soutien apporté.

QUESTIONS DIVERSES

- **Remerciements**

Jean Paul CHEVALIER, Président du Club Sportif Chantellois, remercie le Conseil Municipal pour l'octroi de subventions à l'association.

- **Retraite d'un agent**

André BIDAUD informe les membres du conseil municipal du prochain départ de Jean Claude BIDET, qui après 25 années de bons et loyaux services, a fait valoir ses droits à la retraite et quittera la collectivité, le 31 mars prochain. La Municipalité remercie Jean-Claude BIDET pour son sérieux et son implication dans le bon fonctionnement des services techniques.

- **Animations estivales**

Compte tenu que le groupe Lady Fuel a confirmé qu'il ne pourra pas assurer le concert estival, André BIDAUD, faute de pouvoir trouver un groupe musical de substitution, regrette l'annulation de cette manifestation.

Isabelle PERIN propose de renouveler l'organisation courant août d'un concert de musique ancienne des XVIe et XVIIe siècles proposé par le Brioude Consort et les Pommiers soufflants qui avait déjà eu lieu en 2023. Contact sera pris avec les 2 groupes.

André BIDAUD confirme l'accueil programmé en soirée d'un groupe folklorique originaire du Mexique, le 13 juillet prochain.

À l'issue du traditionnel repas dans les familles, demandé par l'organisation, le groupe se produira à proximité de la salle Robert CHARDONNET, en soirée, le même jour.

Le lendemain, les festivités de la soirée du 14 juillet comprendront un apéritif musical avec la Lyre de Chantelle, le repas ainsi que les traditionnels retraite aux flambeaux et bal du 14 juillet.

- **Conférence**

Isabelle PERIN propose d'organiser une conférence à l'automne en présence d'une historienne, Madame Nicole CADÈNE dans le cadre de « Terr'Histoires, le festival 2024 » en partenariat avec l'association "Cheminements littéraires en Bourbonnais" et ayant pour thème Hubertine AUCLERT et le journalisme. Cette action se déroulera dans de nombreuses communes du département autour de la thématique du journalisme.

- **Plantations**

Dans le cadre du projet départemental visant à la plantation de 350 000 arbres et arbustes d'ici 2028, André BIDAUD signale la plantation fin 2023/début 2024 de 37 arbres de différentes essences et 384 arbustes et rosiers.

Ces plantations ont été réalisées par l'entreprise TREYVE dans le cadre des derniers travaux du bourg et par les services techniques au stade, salle Robert CHARDONNET, au Lacassou, à l'école élémentaire et lors de l'aménagement de la Croix de Fer. Ce programme a bénéficié d'une aide départementale à hauteur de 3 000 €.

- **Fête de la nature**

Isabelle PERIN présente la prochaine Fête de la nature (du 21 au 26 mai) intégrant un forum sur la bio-diversité qui se déroulera le 23 mai à 18h00, Salle de la Mairie, sous l'égide de l'association Symbiose Allier, agissant dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture regroupant la chambre d'agriculture, l'Union des Vignerons et des agriculteurs locaux.

- **Travaux Rue de la Grange Blonde et Route de Montmarault**

Pascal PALAIN informe les membres du conseil communal que les services du Département vont engager des travaux de voirie du 12 au 17 mai prochain sur la RD42 et concernera la rénovation de la rue de la Grange Blonde et de la route de Montmarault, jusqu'au panneau de sortie d'agglomération.

Ces travaux consisteront au rabotage de la chaussée et au remplacement de la bande de roulement, nécessitant la mise en place d'un sens unique de circulation (sens rentrant) et d'itinéraires de déviation pour les poids-lourds et les véhicules légers.

- **Course cycliste**

Pascal PALAIN signale que la première étape de la 76e édition de la course cycliste du Critérium du Dauphiné 2024 traversera la commune le 2 juin prochain entre 14h25 et 14h45. Le tracé empruntera la route de Gannat, les rues des Mirambelles, du Chirot, de la Grange Blonde et la route de Montmarault en direction de Monestier. La circulation et le stationnement de véhicules seront interdits sur ces axes le temps du passage de la course.

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 23 heures 00. -----